



Sortie du groupe d'étude des landes de Sénart du mercredi 24 février 2010

Rapport présenté par Jean-François PONGE, MNHN-Brunoy

Le groupe d'étude des landes de Sénart est animé par le Collectif associatif Sénart Forêt du III^e Millénaire (SFMIII) et par la Société Batrachologique de France (SBF). Sa première sortie a eu lieu le 25 juin 2008. La sortie du 24 février 2010 a eu lieu à la demande de Michel TANANT (ONF) afin de définir des préconisations de travaux de gestion et expérimentaux devant être effectués dès le mois de mars 2010 sur le budget alloué à cet effet.

Participants (dans l'ordre alphabétique)

Bernadette DEGOVE (SBF), Mireille GUINET (SFMIII), Gérard HERBUVEAUX (SBF), Jean-François PONGE (MNHN), Michel TANANT (ONF)

La zone concernée est la lande des Uzelles (parcelles 30 à 36, 72 à 79), classée dans la Série d'Intérêts Écologiques dite «Plaine des Bergeries». Pour plus de détails sur le site et sa gestion, ainsi qu'une bibliographie, on se reportera au rapport précédent daté du 16 juin 2009. On ne trouvera ci-dessous qu'un bref compte-rendu des opérations jugées les plus urgentes suite à cette visite et aux discussions qui ont eu lieu sur le terrain, et compte-tenu des impératifs financiers et du calendrier des opérations présentés par Michel TANANT.

Les interventions qui ont été préconisées sont les suivantes:

- a) Poursuite en 2010 de la coupe basse manuelle expérimentale réalisée en 2009 sur une petite surface à proximité du Carrefour des Uzelles (parcelle 35), et ouverture dans la même parcelle d'une seconde placette expérimentale avec coupe basse et exportation des produits de coupe, aux fins de suivi comparatif. Pour la seconde placette, le premier traitement pourra, sans inconvénient, être réalisé avec une petite mécanisation.
- b) Extension progressive de la zone de lande à éricacées à partir de la zone ayant brûlé en parcelle 78 (tronçonnage des baliveaux de bouleau), et coupe manuelle des ligneux

envahissants (aubépines, églantiers, trembles, bouleaux et genêts) dans la zone de lande déjà gérée.

- c) Mise en œuvre d'une expérimentation destinée à éradiquer la renouée du Japon (*Reynoutria japonica*), espèce invasive installée sur une butte provenant de déblais, à proximité du Carrefour des Uzelles (parcelle 36): il est proposé sur une surface à définir, mais suffisamment grande pour empêcher l'échange de nutriments au sein de la population clonale, d'étendre une bâche plastique qui sera recouverte de broyats de bois ou d'écorces sur une épaisseur d'au moins 10 cm, l'objectif étant de bloquer la photosynthèse par suppression des apports de lumière.
- d) Coupe des chênes rouges d'Amérique (*Quercus rubra*) plantés en alignement le long de la Route Forestière de l'Ermitage (parcelles 35 et 36), dont les sujets les plus avancés sont déjà devenus semenciers (des glands germés ont été observés au sein de la lande), ainsi que des cèdres de l'Atlas (*Cedrus atlantica*) et de trois cèdres horticoles le long de la Route Forestière de Villeneuve
- e) Déboisement progressif de la fruticée dense (aubépines et prunelliers) ayant envahi la lande des Uzelles à proximité de la Mare aux Biches (SBF 121-02) et de la Mare aux Faons (SBF 121-01) en parcelle 78. Compte-tenu de l'importance des travaux à prévoir pour cette restauration de la lande des Uzelles sur son aire géographique originelle (antérieure à la Seconde Guerre Mondiale), une exploitation partielle (très prudente à proximité des mares) des chênes rouvres, pins sylvestres et laricios devrait être envisagée dans le cadre du prochain aménagement, mais il serait judicieux, dans le cadre du budget alloué, de commencer par ouvrir à travers les épineux un chemin d'accès d'environ 3 mètres de large perpendiculaire à la Route Forestière de l'Ermitage. Il est proposé d'utiliser à cet effet un ancien sentier, dont le seul élément encore visible est un ponceau.

Information importante:

La prochaine sortie du groupe d'étude des landes de Sénart est fixée au mardi 4 mai 2010 (RDV 9h 30 au Carrefour de l'Ermitage, accès par la RN 448 au sud de la forêt domaniale). Cette sortie devrait être consacrée intégralement à la lande des Uzelles et aborder, entre autres, la question de l'accueil du public ainsi que les éléments à intégrer dans la révision de l'aménagement.